



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 93423

Texte de la question

M. Dominique Le Mèner attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la réforme de l'orthographe qui fera son entrée dans les manuels scolaires à la rentrée 2016. En effet, alors que le niveau des Français en orthographe ne cesse de se dégrader au fil des années, comme peuvent notamment en attester les commentaires sur Internet et sur les réseaux sociaux, une importante réforme va entrer en vigueur prochainement. Ainsi va-t-on assister à la disparition partielle de l'accent circonflexe et à une simplification de la graphie de 2 400 mots, comme « oignon » qui deviendra « ognon » ou « nénuphar » qui deviendra « nénufar ». Plutôt que de faire progresser les élèves pour qu'ils maîtrisent et assimilent au mieux notre langue, c'est celle-ci qui s'adapte à son époque et aux faiblesses de ceux qui la pratiquent. Ce nivellement par le bas n'est pas une bonne nouvelle pour notre langue, qui fait partie de notre patrimoine culturel. Si ce projet date de 1990 avec l'approbation de l'Académie française, il n'en demeure pas moins aujourd'hui encore un sujet de préoccupation pour de nombreux enseignants. Il lui demande de bien vouloir lui faire part des intentions du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Le Mèner](#)

Circonscription : Sarthe (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93423

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 février 2016](#), page 1510

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)